

<h1>Evaluation externe en ESMS</h1>	
<p><u>Objectifs :</u> Comprendre les enjeux et les modalités de l'évaluation externe Sélectionner un évaluateur et bien se préparer à l'évaluation externe Inscrire le recours à l'évaluation externe dans une véritable démarche qualité</p> <p><u>Programme :</u> L'évaluation interne : une base pour se préparer à l'évaluation externe</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partir des conclusions de l'évaluation interne pour mieux aborder l'évaluation externe ✓ Analyser les évolutions au vu des objectifs fixés <p>Connaître les enjeux de l'évaluation externe</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'évaluation en action sociale et médico-sociale : un concept forgé dans le temps ✓ L'évaluation externe dans le cadre d'une démarche pluriannuelle ✓ Les principes et objectifs de l'évaluation externe : décret du 15 mai 2007 ✓ Vos obligations concernant l'évaluation externe <p>Se préparer à l'évaluation externe</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Décret du 15 mai 2007 : connaître le cahier des charges de l'évaluation ✓ Préparer l'évaluation externe avec ses équipes : communiquer auprès des équipes et des usagers et réunir les documents nécessaires ✓ Connaître les modalités d'évaluation : cotations, conformité de la performance <p>Mettre en place l'évaluation externe et sélectionner un évaluateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Procédures, conditions techniques et organisationnelles ✓ Bien choisir son évaluateur parmi les évaluateurs agréés ✓ Connaître les méthodes utilisées par les évaluateurs ✓ Négocier et signer le contrat avec l'évaluateur sélectionné <p>Les étapes de l'évaluation externe</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents préparatoires : que remettre à l'évaluateur ? ✓ Définir le cadre de l'évaluation, la forme des questionnements et les modes de recueil des données ✓ Impliquer les usagers et leurs familles ✓ Elaborer un rapport d'évaluation ✓ Communiquer les résultats en interne et en externe <p>Et après l'évaluation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appliquer et mettre en œuvre les préconisations ✓ Mettre en place un plan de suivi ✓ Prévoir un plan d'action pluriannuel 	<p><u>Code :</u> A162</p> <p><u>En présentiel :</u></p> <p><u>Durée :</u> 2 jours</p> <p><u>Prix :</u> 990 € HT</p> <p><u>Lieu :</u> Paris</p> <p><u>Liste des dates :</u> 21 au 22 février 25 au 26 mars 24 au 25 juin 16 au 17 septembre 18 au 19 novembre</p> <p><u>En distanciel :</u></p> <p><u>Durée :</u> 3 sessions de 0,5 jour et 1 heure de coaching individuel</p> <p><u>Prix :</u> 810 € HT</p> <p><u>Liste des dates :</u> Février : 21 matin, 23 matin et 26 matin Avril : 18 matin, 19 matin et 22 matin Septembre : 19 matin, 20 matin et 23 matin Décembre : 05 matin, 06 matin et 09 matin</p> <p><u>Public concerné :</u> Directeurs ou directeurs adjoints d'établissement - Dirigeants d'association gestionnaire - Cadres en établissement ou service social ou médico-social</p> <p><u>Intervenants :</u> Spécialiste de la qualité dans le secteur sanitaire et médico-social</p> <p><u>Pré-requis :</u> Aucun</p> <p><u>Techniques d'animation :</u> Alternance de théorie et de pratique. Etudes de cas d'entreprise. Exercices individuels et collectifs. Mise en situation.</p>

	Retour d'expériences.
--	-----------------------